



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réser-
au
Monite-
belge



17108916

TRIBUNAL DE COMMERCE

17 JUL 2017

DIVISION GREFFE MONS

N° d'entreprise : 0457627390

Dénomination (en entier) : IMMO SERGE PRODUCTION

(en abrégé) ::

Forme juridique : SOCIETE ANONYME

Siège (adresse complète) : DREVE DES MARGUERITES 8 - 7850 PETIT-ENGHIEN

Objet(s) de l'acte : Renouvellement des mandats – démission - nominations

La séance est ouverte à 20h00 sous la présidence de M. HULSMANS Serge, administrateur délégué et actionnaire de la société. Monsieur HULSMANS Philippe, administrateur est aussi présent.

Présence des actionnaires, Messieurs HULSMANS Mathieu et HULSMANS Nicolas. L'ensemble des actions de la société IMMO SERGE PRODUCTION SA est représenté :

M. le Président expose que la présente Assemblée a pour ordre du jour :

1. Renouvellement du mandat d'administrateur :

L'Assemblée prend acte du renouvellement des mandats de Président du conseil d'administration et administrateur-délégué de Monsieur HULSMANS Serge numéro national 640709 523 18 avec effet au 1er janvier 2016 et pour une durée de 6 ans (31 décembre deux mille vingt et un)

L'Assemblée donne total pouvoir à Monsieur HULSMANS Serge pour pouvoir agir seul.

2. Démission du mandat d'administrateur :

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur HULSMANS Philippe numéro national 671130 395 92, à la date du 01/01/2016.

3. Nominations du mandat d'administrateur :

L'Assemblée nomme au poste d'administrateur, Messieurs HULSMANS Mathieu et HULSMANS Nicolas. Leur mandat sera à titre gratuit à effet le 01/01/2016 et jusqu'à décision contraire de l'Assemblée.

Délibération.

Ces résolutions sont adoptées par l'Assemblée à l'unanimité des voix.

Fait à Enghien, le 10 mai 2017

Administrateur délégué
HULSMANS Serge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association ou la fondation à l'égard des tiers.

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/07/2017 - Annexes du Moniteur belge